

Procès-verbal de la délibération pour la Résidence artiste en Laboratoire

Le vendredi 9 février 2018, s'est tenue à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société Lille Nord de France la délibération pour le choix de l'artiste retenu dans le cadre de la Résidence artiste en Laboratoire (RLab).

Pour cette délibération, les membres du jury de sélection sont composés de :

Prénom – Nom	Lieu de rattachement
Laurence Buthod	Université d'Artois
Danièle Dubois	ESPE LNF
Christelle Folly	DRAC Hauts-de-France
Laurent Grisoni	CRISTAL
Stéphane Huot	INRIA
Arnaud Huftier	Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis
Dominique Lefevre	Université de Lille
François Leveau	Région Hauts-de-France
Xavier Margueron	Ecole Centrale
Lucie Orbie	50° Nord
Eric Prigent	Le Fresnoy – Studio national des arts contemporains
Serge Reliant	Université de Lille
Christophe Renaud	LISIC
Erika Thomas	Fédération Universitaire et Polytechnique de Lille (FUPL)

1. Contexte de la Résidence artiste en Laboratoire (RLab)

La Communauté d'Universités et Etablissement Lille Nord de France (ComUE LNF) lance pour la première fois une **Résidence artiste en Laboratoire (RLab)**, pour initier et soutenir une nouvelle collaboration entre un-e artiste et un laboratoire de recherche de toutes disciplines sur le territoire des Hauts-de-France.

L'objectif principal de la résidence est d'accompagner un-e artiste dans sa démarche artistique au moyen d'une collaboration avec un laboratoire de recherche à des fins de création, de présentation auprès de différents publics et de coopération avec les équipes et les publics universitaires.

2. Les critères de sélection du jury

Le jury de sélection, composé d'acteurs de la recherche et de la culture et étant sollicité pour une action faisant collaborer ces deux milieux, s'est accordé sur les critères de sélection suivants :

- Qualité de la démarche artistique
- Originalité du projet de résidence
- Faisabilité de finalisation de l'œuvre pour octobre 2018
- Adéquation entre le projet artistique et les recherches du laboratoire
- Motivation et implication du laboratoire de recherche
- Impacts potentiels sur les recherches du laboratoire
- Potentiel de médiation du projet artistique

3. Le processus de sélection

- I. Une pré-sélection a été réalisée le mardi 30 janvier 2018, à l'issue de laquelle les membres du jury de la Résidence artiste en Laboratoire ont retenu six candidats. Les membres du jury ont pu consulter les 22 candidatures reçues à partir du 22 janvier 2018, jusqu'au 30 janvier 2018. Chaque dossier a bénéficié de deux rapports, réalisés par deux membres du jury pour chaque dossier, au regard des critères de sélection ci-avant présentés. Afin de respecter l'enjeu de la résidence dans le contexte de collaboration de la recherche et de la culture, une attention a été portée sur la répartition des rapporteurs, en veillant à créer des binômes culture/recherche. A noter que les rapports réalisés n'ont pas été envisagés comme une délibération strictement favorable ou non, mais comme moyen d'organiser la pré-sélection, et permettant d'engager la discussion sur chaque dossier.

Afin d'éviter tout conflit d'intérêt, de favoritisme et de biais, les membres du jury impliqués professionnellement ou personnellement avec des candidats sont sortis de la salle de délibération lors du jugement de l'artiste en question.

Déroulé de la séance de pré-sélection :

1. Tour de table
2. Présentation des rapports pour chaque candidature, suivie d'un temps de discussion
3. Annonce de l'avis favorable ou défavorable pour chaque rapporteur
4. Vote pour quatre candidats par membre du jury
5. Délibération

- II. Les six candidats retenus lors de cette première étape de sélection ont ainsi été invités à défendre leur projet lors d'un entretien individuel, le vendredi 9 février 2018 à la Maison Européenne des Sciences de l'Homme et de la Société Lille Nord de France.

Déroulé de la délibération finale :

- Entretiens individuels avec les six candidats pré-sélectionnés : Delphine Lermite, Dario Lopez, Julie Magri, Gaëtan Robillard, Manon Thirriot, Mélanie Villemot (10 min de présentation, puis 10 min d'échange avec le jury)
- Relecture de chaque rapport concernant les six candidats pré-sélectionnés
- Mise en confrontation de ces rapports avec les éléments de l'entretien
- Vote du jury

4. Le résultat final du concours

4.1. Afin d'éviter les biais, le jury a réalisé une première session de vote sans ordre pour deux candidats par membre. Trois candidates se sont ainsi démarquées au niveau du vote : Delphine Lermite, Julie Magri et Manon Thirriot.

4.2. Puis une dernière session de vote a été réalisée, avec classement pour les trois candidats ayant obtenu le plus de voix dans la phase précédente (Classement avec ordre, réalisé ainsi : 3 points pour la 1^{ère} place, 2 points pour la 2^e place, 1 point pour la 3^e place).

- Delphine Lermite : 21
- Julie Magri : 18
- Manon Thirriot : 15

Ainsi, l'artiste retenue pour la Résidence artiste en Laboratoire est **Delphine Lermite**, pour le projet « Histoire(s) de l'oeil », sous réserve de la signature de la convention tripartite entre le laboratoire CRISAL, la ComUE LNF et elle-même dans le mois suivant cette délibération.

Julie Magri, a été désignée comme suppléante pour la Résidence artiste en Laboratoire, dans le cas où le projet « Histoire(s) de l'oeil » de Delphine Lermite ne puisse être contracté avec la ComUE LNF et le laboratoire CRISAL.

Fait à Lille, le 9 février 2018

La rapporteure :

Lucy Bodel, chargée de mission culture et création artistique,
Communauté d'Universités et Etablissements Lille Nord de France.